



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

traité de Rome

Question au Gouvernement n° 3141

Texte de la question

PRESIDENCE ALLEMANDE DE L'UNION EUROPEENNE

M. le président. La parole est à M. Pierre Lequiller, pour le groupe UMP.

M. Pierre Lequiller. Madame la ministre déléguée aux affaires européennes, alors que l'Allemagne vient de prendre la présidence de l'Union européenne, nous souhaitons ardemment, à l'UMP, que l'année 2007 soit celle de la relance de l'Europe.

La crise n'a jamais été aussi profonde alors que nous n'avons jamais eu tant besoin de l'Europe, comme le montre la grave menace que fait peser la Russie sur la sécurité énergétique, donc l'économie européenne, et par voie de conséquence, la vie quotidienne des Européens.

Deux échéances majeures nous attendent pour relancer l'Europe politique : la déclaration de Berlin, le 25 mars, devra définir les nouveaux objectifs de l'Union et, par ailleurs, la réforme institutionnelle permettra de donner à l'Europe - aujourd'hui à vingt-sept après l'entrée de la Roumanie et de la Bulgarie dont nous nous félicitons tous - les moyens de décider et d'agir.

Madame la ministre, comment la France travaille-t-elle avec son partenaire allemand sur cette question institutionnelle ? Quelle sera sa contribution à la déclaration de Berlin, qui devra comporter une forte dimension culturelle ? Comment la France compte-t-elle célébrer le cinquantième anniversaire du traité de Rome, afin de renforcer le sentiment d'identité européenne chez nos concitoyens ?

La voix de la France est entendue et attendue ! J'en veux pour preuve l'élection, hier, à la tête du premier groupe parlementaire européen, qui compte 267 députés, du français Joseph Daul, ce dont nous pouvons être très fiers ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Pour l'UMP, l'Europe constitue un enjeu essentiel pour la France, qui assumera la présidence de l'Union au deuxième semestre 2008.

Madame la ministre, pouvez-vous nous éclairer sur la détermination et les initiatives du gouvernement français, en cette période cruciale pour l'avenir de l'Europe. (*Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée aux affaires européennes.

Mme Catherine Colonna, *ministre déléguée aux affaires européennes*. Au moment où l'Allemagne engage sa présidence, permettez-moi de lui adresser tous nos vœux de succès, chaleureux et ardents, car l'Europe en a besoin.

La présidence allemande sera marquée par trois grands rendez-vous. Je veux citer en premier celui du 25 mars prochain, jour de la célébration du cinquantième anniversaire du traité de Rome. Les dirigeants européens se retrouveront à Berlin pour adopter une déclaration qui exprimera leur ambition pour les années qui viennent. Ce rendez-vous offre l'occasion d'engager la relance de l'Europe par une déclaration politique, courte, compréhensible et tournée vers l'avenir.

Auparavant, le Conseil européen de printemps, qui se réunira les 8 et 9 mars, sera consacré aux questions économiques et sociales. Il portera aussi sur la politique européenne de l'énergie dont on voit chaque jour davantage la nécessité, ainsi que sur le changement climatique et sur d'autres sujets importants pour répondre aux attentes des citoyens et retrouver leur confiance.

Enfin, il reviendra à l'Allemagne de faire, en fin de présidence, des propositions sur les institutions : des

propositions de méthode en vue d'un consensus entre les vingt-sept États membres, et, peut-être, des propositions de fond pour sortir de l'impasse, ce que nous souhaitons.

La présidence allemande a été préparée avec beaucoup de soin et de pragmatisme, en étroite concertation avec la France. À mon tour, je veux saluer, comme vous l'avez fait, monsieur le président Lequiller, l'élection de notre compatriote Joseph Daul à la présidence du groupe PPE du Parlement européen. *(Exclamations sur plusieurs bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)* C'est la première fois qu'un Français occupe cette importante fonction, à la tête du groupe le plus important du Parlement européen, je l'en ai d'ailleurs félicité dès hier soir !

Pour notre part, nous avons pris un certain nombre d'initiatives pour préparer le cinquantième anniversaire du traité de Rome. Avec Philippe Douste-Blazy et Renaud Donnedieu de Vabres, j'ai mis en place un comité d'honneur, présidé par M. Maurice Faure - qui a négocié et signé le traité de Rome. Ce comité est chargé de faire des propositions. Une pièce de deux euros, dont l'une des faces portera la représentation du traité de Rome, sera frappée, et je remercie Thierry Breton à cet égard. Un timbre commémoratif sera émis, ce dont je remercie François Loos. Enfin, un site Internet sera consacré à l'événement, et j'ai lancé un appel à projets afin que, sur tout le territoire, le traité de Rome soit célébré comme il le mérite.

Permettez-moi de former le voeu, puisque c'est de saison, que vienne le jour où, dans cet hémicycle, le drapeau européen soit présent à côté du drapeau français. Après tout, nous faisons partie de l'Europe depuis cinquante ans ! *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française.)*

M. le président. Une telle décision relève de la responsabilité de l'Assemblée nationale !

Mme la ministre déléguée aux affaires européennes. Il serait bon que nous le marquions de façon visible et que nous nous en montrions fiers ! *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.- Exclamations sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

Données clés

Auteur : [M. Pierre Lequiller](#)

Circonscription : Yvelines (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3141

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 janvier 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 11 janvier 2007